

## Chapitre XX.

### L'HÉRITAGE RECUEILLI.

#### AVANT-PROPOS.

Entre la mort du Saint et l'établissement de la Communauté du S. Esprit à S. Laurent-sur-Sèvre en 1722 se sont passées six années assez difficiles. On a voulu parler même d'une liquidation de l'oeuvre du Père de Montfort et d'une reconstitution par M. Mulot. Ce n'est là certainement pas l'avis des contemporains, mais une thèse moderne servant à en épauler une autre assez branlante.

Sur cette époque qui s'écoula entre la rédaction du Testament et l'établissement définitif de la Communauté dans sa première maison mère, les documents sont plutôt rares. Ce qui s'explique par le fait que les biographes arrêtent ordinairement leur histoire à la mort de leur héros, et par cet autre fait que ceux qui ont recueilli l'héritage du grand missionnaire, ont pensé davantage à continuer son oeuvre qu'à écrire leurs propres faits et gestes.

Grandet le premier biographe a recueilli certains documents précieux. Mais les renseignements qu'il y ajoute sont sujets à caution. Viellard infirme il ne se déplaçait plus, et se renseigner par lettre sur des événements qui se déroulent au moment où on écrit un livre, est une méthode certainement défectueuse<sup>229</sup>). Nous consacrons un paragraphe spécial à cet auteur.

On a relevé un certain nombre de signatures apposées par quelques missionnaires dans le registre de la paroisse de S. Pompain. Nous les étudierons au fur et à mesure que les événements se succéderont, d'après le récit de Besnard. Car c'est au second biographe, troisième supérieur de la Communauté du S. Esprit, que nous devons les renseignements sur les premières années qui ont suivi la mort de Montfort. Grandet semble ignorer complètement p.e. le séjour de MM. Mulot et Vatel à S. Pompain<sup>230</sup>).

#### § I.

##### *Le récit de Besnard.*

Grand missionnaire lui-même, supérieur de missionnaires, M. Besnard

<sup>229</sup>) Grandet finit d'écrire son livre en 1723. Il mourut l'année suivante à l'âge de 78 ans. En 1719 il avait encore eu un entretien avec le doyen de Vihiers, mais il ne semble pas qu'il se soit déplacé beaucoup depuis cette époque. C'est le doyen de S. Laurent qui devint son correspondant, ce qui explique que les renseignements qu'il reçoit sont un peu colorés.

<sup>230</sup>) Besnard a connu pendant plusieurs années MM. Mulot et Vatel et le frère Mathurin. Il a connu aussi Marie-Louise de Jésus, supérieure générale du Filles de la Sagesse, qui avaient leur communauté en face de celle des pères. Comme nous l'avons déjà dit, il avait sous les yeux les mémoires du frère Jacques, sans parler de toutes les archives de sa Congrégation, dont il était le troisième supérieur général.

s'intéressait surtout à l'oeuvre des missions. Il est témoin moins fidèle quand il s'agit de la vie religieuse de sa communauté, parce-qu'il a été partisan d'une réforme, qui supprimait les voeux religieux, à cause de la défiance de la Cour à l'égard des instituts engagés par ces liens. Il faut tenir compte avant tout du but qu'il se propose, quand il nous fait le récit des événements qui ont suivi la mort du Fondateur. Il intitule le X<sup>e</sup> Chapitre de son livre: „*Suite des missions après la mort de Mr. de Montfort*”.

Nous reproduirons ici ce qui a trait plus spécialement aux années, qui s'écoulèrent entre la mort du Saint et l'établissement de ses fils auprès de son tombeau.

#### A. INTRODUCTION PAR BESNARD.

L'état où Mr. de Montfort avait laissé en mourant l'oeuvre des Missions ne permettait pas d'espérer qu'elle subsisterait après lui, encore moins qu'elle dût avoir l'accroissement et le succès qu'il a plu à Dieu de lui donner; et de tout ce qu'on vient de rapporter comme une preuve du pouvoir qu'il a dans le ciel, il n'est peut-être rien qui présente mieux l'empreinte du prodige.

Il laissait à la vérité deux dignes héritiers de son zèle et de son esprit, Monsieur Mulot et M. Vatel. Mais outre que la Moisson demandait un bien plus grand nombre d'ouvriers, ces deux bons prêtres ne s'étaient pas annoncés par des talents propres à faire espérer qu'ils remplaceraient l'homme Apostolique à qui ils s'étaient attachés.

Ils n'avaient point encore exercé le ministère de la parole. Leur emploi se bornait à entendre les confessions <sup>231</sup>).

Il est évident que l'écrivain Besnard, se proposant de décrire la réussite des missions après la mort de Montfort comme un véritable prodige, accuse les contrastes et appuie sur le crayon noir. Il est difficile d'admettre que M. Vatel, qui avait accompagné Montfort depuis Février 1715 jusqu'en Avril 1716, n'eut jamais fait autre chose qu'entendre les confessions. Pour bien saisir les nuances, dans le texte de Besnard, il faut se rappeler aussi que dans le paragraphe précédent, il avait parlé des „Miracles qu'on lui attribue” [à Montfort]. Après les miracles, un prodige encore plus grand.

#### B. M. MULOT DIRECTEUR DE LA MISSION À S. LAURENT.

Mr. de Montfort était mort huit jours avant la fin de la Mission de St. Laurent. M. Vatel était demeuré à Saint Pompin pour avoir soin de la paroisse pendant l'absence du prieur qui avait voulu rester à la Mission avec Mr. Mulot son frère.

Il fallait cependant faire la cérémonie du plantement de la Croix le lendemain du décès de Mr. de Montfort. M. Mulot, qui n'avait pas encore parlé en public, se hasarda de le faire et se mit comme en possession de la place de Supérieur des Missions qu'il a depuis si dignement remplie. Il se sentit encouragé par la promesse que lui avait faite le serviteur de Dieu de se souvenir de lui dans le Ciel, si Dieu lui faisait miséricorde.

Il se mit donc à parler, au pied de la Croix, mais ne pouvant surmonter sa

<sup>231</sup>) Besnard, Livre X.

timidité naturelle, il ne dit que deux mots: „Mes frères, dit il, nous avons aujourd'hui deux croix à planter; 1° cette croix matérielle que vous voyez exposée à vos yeux, 2° la sépulture de Mr. de Montfort, que nous aurons aujourd'hui à faire.”

Tel fut le premier sermon d'un homme apostolique qui dans la suite sut si bien porter la parole à la tête des Missions, dont il commençait à être le conducteur et le chef.

À la vérité ce peu de paroles fit une impression étonnante sur les assistants et toucha sensiblement tous les cœurs; mais, quoiqu'un discours soit toujours assez long quand il obtient l'effet qu'on se propose, et qu'il fût souvent beaucoup mieux de le terminer alors, il n'en est pas moins vrai que le nouveau prophète ne parut pas encore avoir reçu le double esprit que son maître lui avait fait espérer en se séparant de lui pour s'élever au Ciel. On le crut même à la veille de ne pas pousser plus loin la carrière qu'il ne faisait que commencer <sup>232</sup>).

Je m'excuse auprès du lecteur de ce que le discours de Besnard soit bien plus long qu'il n'était nécessaire pour nous communiquer les renseignements qu'il possède. Mais que le lecteur veuille bien constater qu'ici nous avons à faire au missionnaire Besnard faisant l'oraison funèbre de M. Mulot, plutôt qu'au chroniqueur de la Compagnie de Marie relatant des événements considérables:

#### C. M. MULOT TOMBE MALADE.

Vivement touché de la perte d'un homme qu'il aimait comme un père et qu'il révérait comme un saint, épuisé d'ailleurs par l'assiduité à écouter les confessions depuis le commencement de la Mission, il tomba malade et se vit à la dernière extrémité.

Il ne perdit pourtant pas courage, et il se persuada que son cher et vertueux défunt veillait sur lui du lieu de son repos. Son espérance ne fut pas vaine. Il se rétablit de cette maladie après laquelle un tempérament aussi faible que le sien ne semblait promettre qu'une suite continuelle d'infirmités et de langueurs, si Dieu, qui voulait vérifier en tout les promesses de son serviteur et qui le destinait à être l'instrument de sa gloire, \* ne lui eût accordé enfin, à la fleur de son âge, une force et une santé qui le mirent en état de fournir, au milieu des plus pénibles travaux, une longue et belle carrière <sup>233</sup>).

\* Les promesses de son serviteur sont celles de Montfort; et Dieu destinait M. Mulot à être l'instrument de sa gloire.

M. Besnard nous transmet ici une relation des faits dont il a recueilli les éléments dans le récit traditionnel tel qu'il devait se raconter dans la communauté. Pourtant on n'échappe pas à l'impression que son texte a surtout pour but de glorifier son héros — M. Mulot — et de montrer comment les événements qui se déroulèrent tenaient vraiment d'un prodige attribué à l'intercession de Montfort. Mais ce qui est indéniable c'est qu'il nous transmet une tradition ininterrompue et jamais discutée: M. Mulot était l'élève que Montfort lui-même avait placé à la tête des missions. Il se base indubi-

<sup>232</sup>) Besnard, Livre X.

<sup>233</sup>) Besnard, Livre X.

tablement sur le récit qu'il nous a fait lui-même du dernier entretien entre Montfort et celui que le Saint voulait comme exécuteur de ses dernières volontés, et parmi celles-ci la première était la continuation de l'oeuvre des missions.

#### D. M. MULOT À SAINT-POMPAIN.

Il profita des premiers jours de sa convalescence pour retourner avec son frère à St. Pompin où il retrouva Monsieur Vatel aussi consterné que lui de la perte de leur Père commun.

Dans ce moment, sans porter plus loin leurs prétentions, ils ne pensèrent plus qu'à se mettre en état de servir cette paroisse ou quelqu'autre du Diocèse où la volonté des supérieurs pourrait les appeler <sup>234</sup>).

Besnard voulant charger le fond du tableau pour faire ressortir plus lumineusement la figure centrale, oublie de mentionner des faits et des gestes qui auraient pu l'éclairer tout autrement. Nous avons déjà vu, au chapitre précédent, que M. Mulot profita de sa convalescence, d'abord pour aller à Nantes y faire le dépôt du Testament et puis, bien probablement, pour retourner à S. Laurent assister au panégyrique de Montfort par M. Clisson. Il foudrait ici remémorer toutes les obligations qui incombait à l'exécuteur testamentaire de Montfort pour démontrer que M. Mulot n'a pas pu retourner tout simplement à S. Pompain. Et surtout il ne s'est pas installé dans la cure dans l'intention d'attendre la nomination à une autre place de vicaire. N'oublions pas que Montfort avait confié ses accessoires de mission d'abord à l'évêque de La Rochelle. Par là même, la continuation ou non de l'oeuvre des missions par M. Mulot désigné par Montfort comme son successeur, dépendait aussi de Mgr. De Champflour. Mais il est inutile d'insister. S'il y a quelqu'un qui contredit la deuxième phrase de Besnard citée plus haut, c'est Besnard.

Ils restèrent ainsi deux années, partageant tout leur temps entre l'étude et la prière. L'oeuvre des Missions leur venait souvent à la pensée, mais ils craignaient toujours de s'exposer et qu'un défaut d'exercice ne discréditât une fonction qui demande des talents tout acquis et une grande facilité à annoncer la parole de Dieu <sup>235</sup>).

Il est certain que pour M. Mulot il n'était pas facile de prendre la succession de Montfort. Il n'avait pas, comme le grand missionnaire, la facilité de parler à toute heure sur tout sujet, comme celui-ci l'écrivait de lui-même à M. Leschassier en 1702 <sup>236</sup>). Et surtout, ayant collaboré avec Montfort qui était à la tête de la Communauté du S. Esprit, il devait se sentir bien isolé, vu que, de tous les collaborateurs de Montfort, seul M. Vatel était avec lui. Mais que Besnard ne prétende pas qu'ils ne songeaient qu'à être vicaires à

<sup>234</sup>) Besnard, Livre X.

<sup>235</sup>) Besnard, Livre X.

<sup>236</sup>) Cf. Chapitre I.

S. Pompain ou ailleurs: l'oeuvre des missions leur venait souvent à la pensée. Et je doute fort qu'ils „restèrent ainsi deux années”. Il suffit d'ailleurs de lire la suite du texte de Besnard pour constater que MM. Mulot et Vatel n'avaient pas abandonné leurs projets d'apostolat.

Cependant Dieu avait ses desseins, et il en préparait l'exécution par ces voies secrètes et cachées qu'il emploie souvent pour former les hommes de sa droite. La demeure de nos vertueux prêtres fut comme un cénacle où ils attendirent le moment que Dieu voudrait leur marquer pour répondre au dehors le feu divin dont ils se pénétraient dans le silence et la méditation.

Mr. Mulot surtout passait tous les jours plusieurs heures devant le Saint Sacrement pour demander à Jésus Christ le don de la parole. Il l'obtint en effet, mais ce ne fut qu'après des essais qui n'eurent rien de frappant que le zèle qui le mit audessus des délicatesses de l'amour propre et des spécieux prétextes du respect humain. Sa première mission eut véritablement quelque chose de singulier en ce genre; il la donna non seulement sans y être préparé, mais sans s'y être attendu<sup>237</sup>).

Si nous avons reproduit ce long passage plutôt oratoire, c'est parce-qu'on a voulu se servir de certains passages pour prouver que M. Mulot avait complètement abandonné tout projet de continuer l'oeuvre des missions. Ce texte étant emprunté à un manuscrit, il nous était impossible d'y renvoyer le lecteur. Maintenant qu'il peut le relire en son entier, il peut se rendre compte que tout le but que se proposait l'auteur était de montrer de quelle façon merveilleuse l'oeuvre des missions, interrompue par la mort du Saint, s'était continuée quand même, alors qu'humainement parlant cela semblait impossible. Ce qui est exactement le contraire de ce qu'on a voulu lui faire dire!

#### E. LA MISSION DES LOGES.

Vers la fin du carême de 1718, Mr. le Curé des Loges, près Fontenay, qui le connaissait parfaitement ainsi que son collègue Mr. Vatel, vint les prier l'un et l'autre de lui aider à faire les Pâques de sa paroisse. Ils le lui promirent, comptant que leur ministère se bornerait à entendre les confessions.

Effectivement on ne leur avait pas demandé autre chose, mais le zélé pasteur, déjà bien satisfait de s'être assuré de deux ouvriers évangéliques, ne pensa plus qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pouvait s'en promettre.

Il se rend chez lui, fait le Prône le Dimanche suivant, annonce qu'à la huitaine la Mission commencera dans la paroisse, et exhorte tout le monde à s'y préparer. Le bruit d'une Mission se répandit dans tout le canton et parvint jusqu'à St. Pompin. Les deux Missionnaires préconisés étaient tous deux disciples et compagnons de M. de Montfort. Tout le monde se félicitait de ce qu'on allait voir revivre en eux, avec le zèle de ce grand homme, ses succès et ses talents. Mais eux pensaient d'une manière bien différente, ils voulaient même retirer leur parole, ne se croyant obligés à rien puisqu'on avait annoncé plus qu'ils n'avaient promis, et qu'ils n'eussent pu promettre, persuadés qu'ils étaient de ne pouvoir s'exposer à parler en public. Ils n'avaient ni composé, ni appris aucuns sermons.

<sup>237</sup>) Besnard, Livre X.

Cependant la mission était annoncée; le curé les pressait beaucoup: s'ils refusent ils ôtent l'espérance que l'on avait de voir les Missions de M. de Montfort se perpétuer par les travaux de ses élèves. En acceptant ils craignent que la parole de Dieu ne perde dans leur bouche la force et la dignité qu'elle doit avoir, à qui que ce soit qu'on l'annonce.

Dans cette perplexité, ils prirent un parti également dicté par le zèle et par la prudence. Ils se déterminèrent à parler au peuple, non point en disant au hasard ce qui leur viendrait à la pensée (ils savaient trop le respect dû à la chaire), mais en faisant en chaire des lectures avec quelques courtes morales sur le sujet qu'ils avaient lu. Cette manière d'exhorter et d'instruire eut le plus heureux succès. Dieu y répandit tant de bénédictions et la Mission fut suivie de conversions si étonnantes, que M. Vatel disait encore peu de temps avant de mourir que, de toutes les Missions qu'il avait faites, il n'y en avait aucune qui eut produit plus de fruit que celles de ces premiers commencements<sup>238</sup>).

Nous n'oserions garantir que les choses se soient passées exactement comme Besnard le raconte dans son joli récit, et si tous les détails sont exacts. Mais ce que nous apporte ce texte est assez important. Si le curé des Loges a usé d'un stratagème pour obliger M. Mulot à faire le pas décisif, ce bon recteur devait être persuadé que les deux prêtres qui résidaient à S. Pompain „tous deux disciples et compagnons de M. de Montfort” n'y attendaient point une nomination comme vicaire dans l'une ou l'autre paroisse, mais s'y préparaient à l'oeuvre des missions. Et cette preuve glanée dans Besnard, qui reçut les confidences de M. Vatel et de M. Mulot, sera notre excuse auprès du lecteur pour la longueur de la citation.

## § II.

### *Les premières missions.*

Nous devons pourtant emprunter encore à Besnard quelques textes, car il est le seul qui puisse nous fournir des renseignements sur les premières activités des missionnaires.

1) Messieurs les curés de Bélen (Beceleuf) et de Beugné, du Puy-Hardy, instruits de tout le bien que les nouveaux Missionnaires faisaient aux Loges, voulurent les avoir dans leurs paroisses. Ils y allèrent, suivirent la même méthode et eurent les mêmes succès.

2) Après ces prémices de leur apostolat, les deux missionnaires se retirèrent à S. Pompin, n'ayant encore aucune résidence stable que la maison du Prieur, curé de cette paroisse. Ils s'y occupèrent de l'oraison et de l'étude et se mirent en état de pouvoir prêcher quelques sermons par mémoire. A la fête de la Toussaint, ils sortirent de leur retraite pour aller donner une mission à S. Hilaire sur l'Autise, membre dépendant du Chapitre de St. Hilaire de Poitiers; et ce fut proprement alors que M. Mulot commença à se faire connaître comme successeur de M. de Montfort. . . De là ils furent appelés à la Mission de Vernou, à la Pommeraye, à St. Pompin. Le bruit du bien qu'ils faisaient dans le diocèse de

<sup>238</sup>) Besnard, Livre X.

La Rochelle les fit désirer dans le diocèse de Poitiers. Le curé des Fosses près de Niort les appella dans sa paroisse. A son exemple, les curés de Villiers, de La Chapelle S. Laurent, de Chiché, de Moutiers voulurent avoir le nouveau Missionnaire. Ils l'eurent chacun à leur tour. Tous admirèrent ses succès et son zèle, plusieurs même en furent si frappés qu'ils s'attachèrent à lui et laissèrent leurs bénéfices pour le suivre dans ses missions <sup>239)</sup>.

Résumons les données que nous fournit Besnard. Vers Pâques 1718, mission aux Loges, travaux à Béceleuf, Beigné et le Puy-Hardy. A partir de la Toussaint, missions dans le diocèse de La Rochelle à S. Hilaire, Vernou, La Pommeraye, S. Pompain; missions dans le diocèse de Poitiers: Les Fosses, Villiers, La Chapelle, S. Laurent, Chiché et Les Moutiers.

Il est difficile de fixer quelle était l'importance de ces différents travaux, et les archives de plusieurs de ces paroisses ne nous révèlent rien sur la présence de M. Mulot et de ses compagnons en cette saison 1718—1719. Il est certain que l'ordre chronologique suivi par Besnard dans son énumération n'est pas exact. Nous savons par la lettre de M. Mulot citée plus haut, que la mission de La Chapelle S. Laurent eut lieu immédiatement après celle de La Pommeraye. Mais il y a un autre fait que nous devons retenir: Besnard fait allusion aux premiers curés qui se joignirent au petit groupe de missionnaires. Nous les retrouverons tout à l'heure.

3) Les missions de l'année suivante furent celles de Sainte Christine, St. Aubin le Doux, St. Pardoux, St. Jean de Parthenay, St. Germain-Longue Chaume, Le Busseau et St. Hilaire de Vihiers <sup>239a)</sup>.

Si la chronologie de Besnard est exacte, ce que nous ne croyons point, ces missions appartiennent à la saison 1719—1720, et celle de Vihier aurait donc eu lieu avant les vacances d'été de cette année 1720. Des documents inattaquables contredisent cette affirmation de Besnard, car ce qu'il dit s'être passé après cette mission de Vihiers a eu lieu certainement bien plus tôt.

Résumons ce paragraphe des missions. Depuis Pâques 1718 jusqu'aux vacances de 1720 M. Mulot, aidé d'abord uniquement de M. Vatel et ensuite par deux ou trois autres missionnaires nouvellement arrivés, aurait donné des exercices plus ou moins longs dans 21 paroisses. Dans sept paroisses seulement de 1719 à 1720; dans quatorze de 1718 à 1719. Non je ne crois pas que les données fournies par Besnard soient en conformité avec les faits. A mon humble avis il faut admettre que la première mission a été prêchée par M. Mulot et M. Vatel non en 1718 mais en à Paques 1717, et le doyen de Vihiers ne leur a pas présenté les bénéfices en 1720, mais avant 1719. Mais étudions d'abord un autre problème.

<sup>239)</sup> Besnard, Livre X.

<sup>239a)</sup> Besnard, Livre X.

### § III.

#### *Les signatures de S. Pompain.*

MM. Mulot et Vatel résidèrent à S. Pompain depuis la mort du Saint jusqu'à l'établissement de la Communauté du S. Esprit à S. Laurent-sur-Sèvre en 1722. Pendant ce temps ils étaient logés et nourris par le recteur de cette paroisse, M. Jean Mulot. Il n'était que trop naturel qu'ils rendissent quelque service en retour. Aussi trouve-t-on assez fréquemment leur nom dans les registres de la paroisse au bas des actes constatant baptêmes, funérailles etc. Des titres accolés à ces signatures on a voulu déduire que les deux collaborateurs de Montfort avaient totalement abandonné tout projet de continuer l'oeuvre des missions, dont Montfort avait ardemment désiré la continuation, comme il ressort de nombreux textes écrits par lui durant de sa vie, et comme le prévoit son Testament. Voyons maintenant quelles sont ces signatures.

#### a. M. MULOT.

##### 1. *Du vivant de Montfort.*

1716. Le 21 Janvier, les 1 et 16 Mars:  
Mulot, prêtre.

##### 2. *Après la mort du Saint.*

1716. Le 21 Septembre, le 7 Décembre:  
Mulot, prêtre.

1717. Les 4, 25 et 31 Janvier, le 3 Février et le 10 Juin:  
Mulot, prêtre.

1717. Le 25 Août:  
Mulot, prêtre vicaire.

1717. Le 30 Septembre, les 4, 27 et 28 Octobre:  
Mulot, prêtre.

1718. Le 10 Janvier, le 10 Mars:  
Mulot, prêtre.

##### 3. *Après la reprise des Missions (chronologie Besnard).*

1718. Le 23 Juillet, les 9 et 13 Août, le 26 Septembre et le 9 Novembre:  
Mulot, prêtre.

1719. Le 3 Septembre. les 12 et 21 Octobre:  
Mulot, prêtre.

#### b. M. VATEL.

##### 1. *Du vivant de Montfort.*

1716. Du 12 Janvier au 13 Avril, 18 signatures:  
Vatel, prêtre, 11 fois;  
Vatel, prêtre missionnaire avec M. de Montfort, 7 fois.

##### 2. *Après la mort du Saint.*

1716. Le 3 et 7 Mai:  
Vatel, prêtre missionnaire avec M. de Montfort.



1716. Les 10, 12 et 13 Mai et le 24 Juin:  
Vatel, prêtre missionnaire.
1716. Les 3 et 22 Octobre, le 20 Novembre, les 3, 7 et 17 Décembre:  
A. Vatel, prêtre vicaire de S. Pompain.
1717. Pendant cette année 16 signatures:  
A. Vatel, prêtre vicaire de S. Pompain, 13 fois;  
A. Vatel, prêtre, 3 fois.
1718. Les 3 et 16 Mars:  
A. Vatel, prêtre vicaire.
3. *Après la reprise des Missions (chronologie Besnard).*
1718. Le 27 Juin, 16 Août, les 14 et 22 Septembre, les 3 et 8 Octobre:  
A. Vatel, prêtre vicaire de S. Pompain.
1719. Le 3 Juin, les 2 et 17 Juillet, le 20 et 28 Août:  
A. Vatel, prêtre suppléant.
1719. Les 3 et 29 Août, les 19 et 24 Septembre, les 15, 18, 19, 20 et 21 Octobre:  
A. Vatel, prêtre vicaire de S. Pompain.
1720. Le 12 Février:  
A. Vatel, prêtre missionnaire.

Ces signatures apportent-ils la preuve que M. Mulot et M. Vatel avaient abandonné tout projet de continuer l'oeuvre des missions? Le fait que ces Messieurs accolent parfois à leur nom le titre de „vicaire de S. Pompain” prouve-t-il qu'ils avaient abandonné la carrière de missionnaire pour se faire incorporer dans le clergé déservant la paroisse?

En l'espace de 3 ans M. Mulot se nomme une seule fois: prêtre vicaire. On admettra qu'il est difficile de tirer une conclusion de ce fait. Dans le même espace de temps, M. Vatel se nomme 35 fois: vicaire de S. Pompain. Quelle conclusion peut-on tirer de ce fait?

1) Il faut d'abord remarquer que depuis Avril 1716 jusqu'en mois d'Août 1719, M. Jean Mulot, d'abord seul et ensuite avec l'aide du curé de Melle — comme nous le verrons tout à l'heure — a recueillis, logés et nourris les deux auxiliaires de Montfort. Il était donc tout naturel que ces Messieurs rendissent au Recteur tous services possibles. Allons plus loin. Il était normal que l'un d'eux assumât la fonction du vicaire pour assurer au Recteur les émoluments attachés à ce poste alors vacant.

2) Il suffit d'examiner un peu attentivement les dates auxquelles on trouve des signatures. D'après Besnard les deux prêtres auraient repris l'oeuvre des missions à Paques 1718. Or. M. Vatel signe depuis le 27 Juin 1718 jusqu'au 8 Octobre 1719, jusqu'à 15 fois: prêtre vicaire de S. Pompain. On ne pourra tout de même pas nier qu'à cette époque il était pleinement missionnaire et missionnaire de la Communauté du S. Esprit. Pour s'en convaincre il suffit de relire la Supplique et les approbations des Évêques que nous reproduirons bientôt. La conclusion? Le fait de signer: vicaire de S. Pompain ne prouve ni pour M. Mulot ni pour M. Vatel qu'ils avaient abandonné l'oeuvre des missions.

## § IV.

### *Les bénéfices de Vihiers.*

#### A. LA VERSION DE BESNARD.

Voici d'abord le cours des événements selon Besnard. Après l'alinéa où il mentionne les missions de Villiers, de La Chapelle S. Laurent, de Chiché et de Moutiers, il nous apprend que plusieurs des curés les suivirent dans les missions. Ceci lui fournit l'occasion d'enchaîner :

Cependant il n'avait pas encore de demeure fixe, où il put les ressembler en corps de communauté. Cet inconvénient ne le déconcerta point, et Dieu commença à lui faire trouver des ressources. Mr. son frère, curé de St. Pompin, et M. le curé de Mesle, s'obligèrent conjointement de soutenir cette bonne oeuvre et de loger, nourrir et entretenir lui et Mr. Vatel jusqu'à ce que l'on put prendre des arrangements plus solides et plus durables. Ils présentèrent même en leur propre nom et celui des Missionnaires une supplique au Pape pour le prier d'approuver cette naissante mission, et tous ceux qui s'y associeront sous le nom de Nouveaux Missionnaires Apostoliques de la Communauté du S. Esprit, pour faire mission dans les Diocèses où ils seraient appelés du consentement des Seigneurs Evêques, et de leur accorder une indulgence plénière et tous autres pouvoirs en pareil cas, etc. . . .

Cette supplique eut tout le succès qu'on pouvait désirer parcequ'elle fut appuyée des attestations des Evêques de La Rochelle et de Poitiers, la première du 1<sup>er</sup> Août 1719, signée Étienne, évêque de La Rochelle, et la seconde du 18 du même mois, signée Jean Claude, évêque de Poitiers<sup>240</sup>).

Après une digression peu importante suit alors chez Besnard le texte que nous avons cité plus haut : Les missions de l'année suivante... etc. Après avoir mentionné St. Hilaire de Vihiers l'auteur continue :

Monsieur Padeau, doyen de cette dernière paroisse, fut si satisfait de la Mission et des missionnaires, qu'il offrit à M. Mulot et à M. Vatel de les loger et retirer chez lui et leur céder son Doyenné pour y jeter les premiers fondements d'une mission fixe et perpétuelle. Mais il était réservé au lieu de la sépulture de M. de Montfort d'y voir rassemblés les héritiers de son esprit et de son zèle.

Monsieur Vatel tomba malade chez ce respectable doyen et y resta pendant les vacances. Ce généreux ami, toujours plus convaincu du mérite des deux missionnaires, pour procura à chacun un petit bénéfice qu'il leur fit présenter par Mr. le curé de Notre-Dame de Vihiers, d'où dépendaient deux petites maisons où ils pouvaient se retirer pendant les étés; mais M. Mulot, voyant que, par là, il ne suivait pas les intentions de M. de Montfort, s'en démit peu de temps après afin de vivre comme lui, entièrement abandonné aux soins de la Providence. On assure que, dès lors, il fit voeu de pauvreté qu'il a observé jusqu'à sa mort<sup>241</sup>).

Selon la chronologie de Besnard les curés de S. Pompain et de Mesle auraient offert l'hospitalité aux missionnaires et après auraient envoyé la

<sup>240</sup>) Besnard, Livre X.

<sup>241</sup>) Besnard, Livre X.

supplique au Pape. Dans la suite, l'année d'après, M. Mulot et M. Vatel auraient accepté les bénéfices de Vihiers. Il suffit de retourner maintenant à Grandet pour voir que Besnard a interverti l'ordre des événements.

#### B. LA VERSION DE GRANDET.

Messieurs Mulot et Vatel ayant été appelés aux Missions par Monsieur Grignon, d'une manière aussi extraordinaire que nous l'avons rapportée pendant sa vie, crurent être obligés de continuer les mêmes fonctions après sa mort, et d'entrer dans toutes ses vues. Pour cet effet, Monsieur le Prieur curé de Vihiers leur procura à chacun un bénéfice d'un assez bon revenu, d'où dépendaient deux maisons dans un gros Bourg où ils pouvaient se retirer pendant l'été lorsque les peuples, occupés à la récolte de leurs moissons, ne pourraient assister aux exercices des mission.

Mais ces fervents missionnaires, voyant que par là ils ne suivraient pas les intentions de leur zélé Instituteur, ne gardèrent ces bénéfices que très peu de mois; ils en firent démission entre les mains des Présentateurs, craignant de n'être pas par là assez abandonnés à la Providence. Ils firent même voeu de pauvreté, et Dieu, pour les en récompenser, suscita deux vertueux Curés, qui leur promirent de les loger et de les entretenir pendant qu'ils ne seraient pas en Mission, jusqu'à ce qu'ils eussent une maison fixe.

Bien plus, ces deux Curés, sur l'approbation de Messieurs les Evêques de La Rochelle et de Poitiers, présentèrent une Supplique au Pape, tendant à demander à sa Sainteté celles de leurs missions, et des Indulgences plénières. Voici la copie de cette supplique <sup>242</sup>).

Il suffit de comparer les deux textes pour voir que Besnard s'est servi de Grandet; l'identité de certains termes en est une preuve formelle. Il y a un détail sur lequel nous devons attirer l'attention du lecteur. Voyez comment Besnard, qui fit approuver une nouvelle règle sans voeux, s'exprime avec circonspection sur la question du voeu de pauvreté émis par M. Mulot et Vatel. Il réduit le texte au seul. M. Mulot et laisse la responsabilité de l'affirmation à d'autres.

„On assure que, dès lors, il fit voeu de pauvreté qu'il a observé jusqu'à sa mort” <sup>243</sup>).

Grandet ne connaît pas ces scrupules: „Ils firent même voeu de pauvreté”. Pourquoi aurait-il hésité d'ailleurs? N'avait-il pas la preuve formelle sous les yeux dans cette supplique des deux curés, dont Besnard n'a reproduit qu'un extrait anodin, où la question des voeux est supprimée. Il faut se ranger du côté de Grandet dans cette affaire. C'est le Doyen de Vihiers qui a fait le premier une proposition qu'il jugeait apte à perpétuer l'oeuvre des missions. Nous regrettons de n'avoir pas de renseignements sur les rapports entre Montfort et ce bon Monsieur Padeau. Ce qui nous détermine à accorder dans cette affaire plus de crédit à Grandet qu'à Besnard, c'est que ce dernier n'a écrit qu'après la mort des intéressés MM. Mulot et Vatel, tandis que

<sup>242</sup>) Grandet, p. 266-267.

<sup>243</sup>) Besnard, Livre X.

Grandet s'était renseigné auprès de M. Padeau lui-même qu'il a rencontré en 1719 et avec lequel il s'est entretenu du saint missionnaire <sup>244</sup>).

En résumé nous pouvons constater que les faits se sont passés ainsi: Après la mort du Saint, MM. Mulot et Vatel étant S. Pompin ont accepté par l'intermédiaire de M. Padeau, doyen de Vihiers, un bénéfice leur assurant la jouissance de deux petites maisons, sises dans un gros bourg. On ne dit pas lequel. Très peu de mois après ils en firent démission, parcequ'ils craignaient de ne pas être assez abandonnés à la Providence. Or ils devaient être abandonnés à la Providence „pour entrer dans toutes ses vues” [de Montfort]. Pour y entrer complètement ils firent voeu de pauvreté. Dieu pour les en récompenser suscita les deux curés qui voulurent bien les entretenir jusqu'à ce qu'ils eussent une demeure fixe.

Ceux qui soutiennent que MM. Mulot et Vatel n'avaient pas de voeux à la mort de Montfort croiront trouver ici un argument. Ces messieurs acceptent un bénéfice, donc ils n'avaient pas de voeux. Il serait pourtant sage de ne pas oublier que si ces messieurs avaient eu des voeux du vivant de Montfort, ces voeux ne pouvaient être que temporaires. Ces voeux temporaires écoulés, ils pouvaient accepter un bénéfice. Ils l'ont fait. Admettons qu'à ce moment ils n'étaient plus religieux au sens strict du mot. Est-ce qu'on peut déduire de là: à ce moment la Communauté du S. Esprit n'existait plus, la fondation de Montfort était liquidée. Conclusion plus large que les prémisses. La preuve? De 1773 à 1834 les membres de la Compagnie de Marie, suivant la Règle de Besnard, n'émirent point de voeu. Conclusion: la Compagnie de Marie cessa d'exister. Qui veut trop prouver, ne prouve rien.

Ce qui est plus intéressant c'est de remarquer pour quelle raison ces missionnaires abandonnèrent ce bénéfice. Ils sentaient qu'ils n'entraient pas par là dans les vues de Montfort. Le bénéfice leur avait été offert pour garantir la continuation de l'oeuvre des missions. Ils étaient résolus à la continuer, mais dans l'esprit de Montfort, c.à.d. dans l'abandon complet à la Providence. Et voilà ce qui les décida à renouveler leurs voeux de pauvreté avant le 1<sup>er</sup> Août 1919 comme nous le prouve la supplique des deux curés.

---

<sup>244</sup>) Vie de Messire Louis Grandet, voir Appendice.